

L'HNE finalise l'opérationnalisation du plan d'économies décidé dans le cadre du budget 2018

Le cumul des mesures en cours de réalisation et à venir permettra de réaliser une économie de l'ordre de 3,3 millions de francs en 2018 et de 5,6 millions en 2019. L'adaptation du dispositif en lits à l'activité et l'optimisation des fonctions de support et encadrement entraîne la suppression de 113,9 EPT. A ce jour, quatre collaborateurs n'ont pas pu être reclassés et seront licenciés (3,1 EPT). L'externalisation des nettoyages pour les zones hors soins sera effective dès le 1er décembre. Les crèches de l'hôpital seront reprises par une association dès le 1er janvier 2019.

Plusieurs mesures d'économies validées par le conseil d'administration de l'Hôpital neuchâtelais dans le cadre du budget 2018 sont en cours de réalisation ou seront concrétisées ces prochains mois. Elles permettront de réaliser une économie de l'ordre de 3,3 millions de francs pour l'exercice 2018 et de 5,6 millions en 2019. Ces rationalisations doivent permettre à l'HNE de s'approcher de son budget 2018, qui prévoit un déficit de 5,5 millions de francs. Des mesures sont déjà entrées en vigueur, comme la suppression du service de liaison et la réorganisation de la gestion des flux patients ainsi que la fermeture des policliniques des sites du Locle et du Val-de-Ruz, très peu fréquentées et n'offrant pas une prise en charge sécuritaire satisfaisante. Au total, cela représente une économie de 700 000 francs.

Ces réformes constituent une première étape pour atteindre l'objectif d'une amélioration du résultat de 30 millions de francs sur trois ans en tenant compte des baisses importantes de subventions octroyées par l'Etat. Elles seront complétées par de nouvelles mesures d'économie dans le cadre du budget 2019. Le retour à l'équilibre financier, objectif fixé par le conseil d'administration, passera par le redimensionnement de l'infrastructure hospitalière cantonale, aujourd'hui trop importante si l'on tient compte des acteurs privés.

En mars dernier, le comité de direction a décidé d'adapter le dispositif en lits à l'activité et d'optimiser les fonctions de support et encadrement avec la suppression programmée de 113,9 équivalents plein temps (EPT) sur un total de 2000 EPT. La direction a fait le maximum pour réduire l'impact sur l'emploi. Elle a pu replacer la grande majorité des personnes concernées par les suppressions de postes. Malgré cela, quatre licenciements ont été prononcés au sein du département des soins et du département médical pour un total de 3,1 EPT. Ils concernent tous des fonctions d'encadrement et de support, sans lien direct avec les patients. L'ensemble des réductions de postes échelonnées dans le temps permet de réaliser une économie de 2,5 millions de francs en 2018 et de 4,3 millions en 2019.

L'externalisation des zones de nettoyage hors soins sera mise en œuvre dès le 1^{er} décembre prochain. La sous-traitance permet d'utiliser au mieux les compétences spécifiques acquises par les collaborateurs du service hébergement et intendance dans les zones où des soins sont prodigués aux patients. Dans le cadre de l'appel d'offre, une attention particulière est portée aux cahiers des charges et aux standards de qualité établis ainsi qu'au respect de la convention collective du travail du secteur du nettoyage pour la

Suisse romande. L'économie réalisée atteindra 200 000 francs en 2019. Tous les collaborateurs concernés ont pu être replacés à l'interne en lien avec des départs naturels.

L'externalisation des crèches de l'HNE sera effective le 1^{er} janvier 2019. Un partenariat a été noué avec l'association privée "Il était une fois" et avec la Ville de Neuchâtel, qui intégrera 20 des 74 places de la crèche à son plan d'équipement. Cette solution permet d'assurer la continuité de la structure d'accueil établie à l'avenue de Bellevaux, ainsi que la reprise du personnel. Les enfants inscrits seront accueillis dans les mêmes locaux et pris en charge par les mêmes éducatrices et éducateurs. 18 personnes (15,95 EPT) seront concernées par le transfert, ainsi que 10 apprentis et un étudiant. L'économie réalisée s'élèvera à 400 000 francs en 2019.

L'association reprendra également les rênes de la crèche de La Chaux-de-Fonds le 1^{er} janvier prochain. Des discussions sont en cours avec la Ville de La Chaux-de-Fonds pour trouver une solution en matière de subventionnement des places d'accueil. Une décision finale est attendue début octobre.

Parmi les mesures d'amélioration du résultat, on peut également citer la renégociation du contrat de mise à disposition de l'unique PET-CT du canton. Le nouveau tarif permettra de faire une économie de 200 000 francs en 2018 et de près de 1 millions de francs en 2019. Des efforts importants ont été consentis pour améliorer la facturation et le codage. L'optimisation au bloc opératoire et dans les services de gynécologie, fertilité et pneumologie a permis un gain estimé à 600 000 francs pour 2018.

Pour rappel, le transfert de l'unité de soins palliatifs de la Chrysalide vers le site HNE-La Chaux-de-Fonds a été gelé par le pouvoir politique dans l'attente de la mise en place de la nouvelle organisation hospitalière cantonale. Cette mesure aurait permis à l'HNE d'améliorer les flux de patients et de bénéficier de mutualisations avec d'autres unités de soins et dégager ainsi une économie annuelle de l'ordre d'un million de francs.

Neuchâtel, le 27 septembre 2018

Le service de communication répond à vos questions au 032 713 30 44